Destinataires : Participants au programme CanadaGAP

Date : 12 avril 2017

Objet : Nouvelles questions posées fréquemment sur le site Web de CanadaGAP

C'est avec plaisir que CanadaGAP annonce la refonte de la Foire aux questions (FAQ) publiée sur son site Web. Les questions fréquentes ont été mises à jour, et leur présentation a été simplifiée pour en faciliter la consultation.

Nous vous invitons à utiliser la FAQ comme ressource principale pour obtenir des réponses à des questions précises et pour avoir un aperçu des questions courantes qui concernent tous les participants au programme, les auditeurs et les autres parties intéressées.

Les questions fréquentes se trouvaient à deux endroits différentes dans le site Web de CanadaGAP et s'adressaient à deux auditoires distincts : les participants au programme et les auditeurs. Nous les avons maintenant regroupées en un seul endroit pour en faciliter la consultation et rendre l'information facilement accessible à tous.

La FAQ se trouve désormais à l'adresse suivante : www.canadagap.ca/fr/canadagap-program/foire-aux-questions/. Vous pouvez également utiliser l'option « Foire aux questions » du menu déroulant « Programme CanadaGAP » pour y accéder directement.

Les questions de la FAQ ont été regroupées en catégories. Il y a des questions générales, qui traitent de sujets comme les options de certification, la détermination de la date d'un audit et les mesures correctives, et de l'information de nature plus technique, qui se rapporte aux différentes sections du guide et de la liste de contrôle.

Toutes les questions ont été mises à jour en fonction de la version 7.0 des guides CanadaGAP et d'autres changements apportés au programme CanadaGAP qui sont entrés en vigueur le 1er avril 2017.

Si vous avez des questions au sujet de cette nouvelle présentation, veuillez communiquer avec CanadaGAP.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.